



INTRODUCTION

Ludovic Viallet

R*eligio, religare* ? Sous la double influence de l'histoire de l'Église tridentine et des intellectuels des XVIII^e-XIX^e siècles, qui des Lumières à Durkheim contribuèrent à faire émerger le fait religieux en tant qu'objet d'étude et la religion comme une réalité conceptuelle ancienne inhérente aux sociétés humaines, nous concevons facilement que le terme de « religion » désigne les modalités de la communication entre deux mondes, ceux du profane et du sacré¹. C'est oublier que l'étymologie du mot est discutée depuis l'Antiquité et que notre vision reprend celle de Lactance², alors qu'un siècle après lui Augustin était encore très circonspect lorsqu'il rappelait le sens usuel d'un terme exprimant « le respect que nous avons de ce qui rapproche les hommes »³. Une construction millénaire, entamée avec le choix des traducteurs

1. Voir Philippe BORGEAUD, « Le couple sacré / profane. Genèse et fortune d'un concept "opérateur" en histoire des religions », *Revue de l'histoire des religions*, t. 211, 1994, p. 387-418. Un certain nombre de travaux récents ont remis en cause la notion même de *religion* et son application dans le champ des sciences sociales. Voir notamment, dans des registres différents : Daniel DUBUISSON, *L'Occident et la religion. Mythes, science et idéologie*, Bruxelles, 1998 ; Jean-Claude SCHMITT, « La notion de sacré et son application à l'histoire du christianisme médiéval » et « Une histoire religieuse du Moyen Âge est-elle possible ? », articles parus en 1991 et 1994 et repris dans son ouvrage *Le corps, les rites, les rêves, le temps. Essais d'anthropologie médiévale*, Paris, 2001, p. 31-52 ; Alain GUERREAU, *L'avenir d'un passé incertain. Quelle histoire du Moyen Âge au XXI^e siècle ?*, Paris, 2001, p. 23-39 (« Naissance de l'Histoire : la double fracture »).

2. *Épitomé des institutions divines*, 64, 5 : « C'est ici que Platon s'est fourvoyé, ici qu'il a perdu la vérité qu'il avait commencé à saisir, quand il garda le silence sur le culte du Dieu qu'il reconnaissait comme "créateur et père du monde", et ne comprit pas que l'homme avait été "relié" [*religatum*] à Dieu par les chaînes de la piété — d'où le nom même de "religion" —, et que c'était la seule raison pour laquelle les âmes sont créées immortelles » (trad. fr. M. PERRIN, Paris, 1987). Voir aussi dans les *Institutions divines* (VI, 28, 12) : « Le terme *religio* a été tiré du lien de la piété, parce que Dieu se lie l'homme et l'attache par la piété » (« Nomen religionis a vinculo pietatis esse deductum, quod hominem sibi Deus religaverit et pietate constrinxerit ». Cité et traduit par Maurice SACHOT, « Origine et trajectoire d'un mot : religion », p. 3, version enrichie de la communication faite lors de la journée d'études *Laïcité, religion, raison* tenue à Lyon le 15 octobre 2003 dans le cadre du cycle interuniversitaire 2003-2004 *Laïcité et faits religieux aujourd'hui* (disponible sur le site de l'université Lyon III : <http://www.univ-lyon3.fr>). Du même auteur, « *Religio* / *superstitio*. Historique d'une subversion et d'un retournement », *Revue de l'histoire des religions*, t. 208, 1991, p. 355-394.

3. La Cité de Dieu, 10, 1 : « Le mot de religion semblerait, il est vrai désigner spécialement et de préférence à un culte quelconque le culte rendu à Dieu, et de là vient que nos interprètes ont traduit le mot grec *threskeia* ; cependant puisqu'en latin, et non dans la langue des ignorants mais dans celle des personnes les plus cultivées, on dit qu'il faut faire preuve de sentiments "religieux" vis-à-vis de ses parents, de ses alliés et dans toutes les relations sociales, l'emploi de ce mot lorsqu'on aborde le problème du culte de la déité ne sauve pas de l'équivoque ; et nous n'oserons pas dire que la religion n'est autre chose que le culte de Dieu, puisqu'en pareil cas ce mot paraît violemment arraché à son sens usuel où il désigne le respect que nous avons de ce qui rapproche les hommes » (trad. fr. J. PERRET, Paris, 1960).

du Nouveau Testament face au grec *threskeia*, a débouché sur l'acception, conçue en Occident comme universelle et intemporelle, d'une religion reliant les hommes à Dieu (ou aux dieux). Or, l'usage classique, cicéronien notamment, était un usage civique désignant le respect scrupuleux des règles traditionnelles, lors de l'élection des consuls par exemple. *Religio, religere*, donc, et non *religare* ? Sans doute. L'intérêt, pour l'historien, réside bien moins dans l'étymologie que dans le long processus ayant donné et modelé un sens⁴. Cette complexité des origines nous rappelle le rôle essentiel et structurant des croyances et pratiques chrétiennes dans le dense tissage d'une société médiévale, tapisserie de haute et de basse lice, que l'on ne peut comprendre qu'en scrutant les points où se croisent la verticalité de l'intercession spirituelle et l'horizontalité des liens interpersonnels. Les textes proposés ici ne sont donc pas des études d'histoire « religieuse », même s'ils concernent tous le fait dit « religieux » ; ils touchent aussi au pouvoir, aux réseaux sociaux, à la vie culturelle, à ce qui il n'y a pas si longtemps était appelé « mentalités ». Le mot-miracle, synthétisant les diverses facettes de l'objet historique dès lors qu'il prend forme dans les mains de celui qui le fait surgir et lui donne consistance par le discours, n'existe pas et ne peut exister. Ce sera donc histoire *médiévale*, tout simplement et si difficilement. Histoire d'un temps, les XIII^e-XV^e siècles, où la notion englobante d'*Ecclesia*, parvenue à maturité avant que le monde — heureusement — ne se désenchante, donnait sens aux représentations, aux structures sociales et aux institutions.

Les textes proposés ici ne sont pas non plus des études d'histoire de l'Auvergne. Non qu'il faille avoir honte d'un quelconque enracinement local, dans les sources et dans l'espace, offrant au contraire le meilleur apprentissage qui soit au métier d'historien et le gage de fondations solides. Mais chacune de ces enquêtes renvoie à des problématiques dépassant largement le seul cadre de l'Auvergne médiévale et les seuls intérêts des chercheurs du cru⁵. Antoine Combes s'est intéressé à la collégiale Saint-Genès et apporte ainsi sa pierre à l'historiographie des collégiales, caractérisée par un réel retard que s'efforcent de combler depuis une dizaine d'années les travaux de Vincent Tabbagh, Anne Hubert et de tous ceux qui gravitent autour du petit groupe formé en marge — et au plus près — du vaste programme *Fasti Ecclesiae gallicanae*. Plus largement, il s'agit d'une contribution à l'étude du clergé, de son insertion dans le tissu urbain et de sa participation aux dynamiques de la société tardo-médiévale. Dominée par le pouvoir épiscopal et marquée par une topographie ecclésiale abondante, l'antique cité clermontoise n'eut de véritable gouvernement municipal qu'au XVI^e siècle, contrairement à sa si proche voisine Montferrand, qui à moins de deux kilomètres affichait son consulat depuis la fin du XII^e siècle et construisait son identité civique autour de sa collégiale. Mais dans l'un ou l'autre cas, la suprématie d'un groupe dominant aux intérêts partagés, quel qu'il soit, ne pouvait s'exercer sur le seul mode de la contrainte. L'étude des manifestations par lesquelles s'exprima la recherche d'un nécessaire consensus — pour reprendre un terme au cœur de l'historiographie allemande ces dernières années —, dans les structures sociales comme les usages symboliques, constitue sans

4. Sur ce long parcours entamé avec l'investissement, par le christianisme, du mot *religio*, voir l'éclairante synthèse de M. SACHOT, « Origine et trajectoire [...] », qui rappelle en particulier (p. 3) que le sens premier de *religio* est « scrupule », sans aucune connotation religieuse obligatoire ; à ce titre, *religere* peut être considéré comme le contraire de *negligere*.

5. En dehors des travaux menés ces dernières années par des étudiants de l'université Blaise-Pascal, la bibliographie relative à la vie religieuse dans les trois villes de Clermont, Montferrand et Riom est très maigre. Ce n'est pas le lieu, ici, d'en signaler les contributions dispersées et plus ou moins anciennes. Il convient toutefois de souligner les apports majeurs de la thèse d'Emmanuel GRÉLOIS, fondée en bonne partie sur les fonds d'archives de l'évêché et des chapitres canoniaux : « *Territorium civitatis* ». *L'emprise de l'Église sur l'espace d'une cité et de ses environs : Clermont au XIII^e siècle*, université de Paris I, 2003. La thèse d'Attila GYÖRKOS, soutenue en 2005 à l'université hongroise de Debrecen, est consacrée à l'étude du ms. 44 de la bibliothèque communautaire et inter-universitaire de Clermont-Ferrand, sermonnaire franciscain composé en 1478 et semblable au ms 47 dans lequel se trouve le traité de Guillaume de Lyre étudié par Florence FEUGEAS dans cet ouvrage.

aucun doute l'un des chantiers les plus passionnants de la médiévistique actuelle, en particulier parce qu'elle fournit un accès privilégié à la compréhension des racines de notre modernité⁶. Considérées jusqu'alors comme absentes, ou presque, du cadre clermontois, les confréries ont véritablement été exhumées par Alexis Fontbonne et la commande d'un retable pour le grand-autel de Notre-Dame de Montferrand a été replacée par Christophe Vellet et Fabien Salesse dans la polysémie de son acte fondateur. Si la lecture de ces phénomènes dans une optique de compréhension du fonctionnement de micro-sociétés n'en épuise pas toutes les significations, elle en donne une clef essentielle derrière laquelle se profilent *in fine* les valeurs rassembleuses, rassurantes, exigeantes et inquiétantes du « Bien commun ».

On sait que l'acte individuel et totalement libre n'existe pas, encore moins au Moyen Âge. Sortir des poncifs relatifs à « l'homme médiéval » ne vivant « que par le groupe », toutefois, n'est pas chose aisée. Cela passe par des études de cas et, en leur sein, de multiples aller et retour entre échelles d'analyse, éléments de premier plan et paysages en profondeur. Céline Dubuisson s'intéresse aux pèlerinages des diocèses de Cahors et Tulle, en intégrant sa démarche dans le chantier récemment ouvert de *l'Inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinages français* dirigé par Catherine Vincent, tandis qu'Élise Plumey a ouvert le dossier inédit d'un autre *locus*, textuel celui-là, sur lequel s'expriment d'incessants compromis entre piété et pouvoir, démarche personnelle et modèles formels, volonté individuelle et dynamiques collectives. Encore une étude sur les testaments, ici clermontois ? Mais il y a toujours à faire, au-delà des vagues historiographiques et de leurs effets de ressac, afin de compléter une vision française fortement influencée par le « paradigme avignonnais » magistralement posé naguère en référence par Jacques Chiffolleau⁷ et d'ouvrir celle-ci sur la comparaison avec d'autres espaces qui diffèrent dans leur tradition historiographique, dans la documentation disponible ou en dernière analyse leurs pratiques testamentaires elles-mêmes⁸.

Il reste également et sans doute encore davantage à faire dans l'étude des « intermédiaires culturels » : clercs, notaires, petits juristes, maîtres d'écoles urbaines ou même marchands, passés par l'université ou formés en apprentissage, détenteurs d'une culture pratique ou acteurs majeurs de la diffusion dans la société, de façon simplifiée voire déformée, d'éléments de la culture « savante ». Avec le lien social et l'intercession spirituelle, voici le troisième sommet du triangle à l'intérieur duquel se tissait la trame étroite de la société chrétienne de la fin du Moyen Âge, en une dialectique personne / communauté faisant office de matrice féconde pour la conscience de soi et l'individuation. Qui étaient Pons de Thesa et Guillaume de Lyre, figures inconnues mais si familières à Antoinette Dollinger et Florence Feugeas ? Les questions suscitées par les écritures de dévotion du premier, probable notaire toulousain ayant rassemblé dans un petit cahier des briques de savoir théologique et hagiographique, comme par le traité de chiromancie écrit au

6. Sur le concept de *konsensgestützte Herrschaft* (« domination étayée par le consensus »), forgé à l'origine pour les villes médiévales mais appliqué ensuite également à celles de l'époque moderne, voir en particulier Ulrich MEIER et Klaus SCHREINER, « Regimen civitatis. Zum Spannungsverhältnis von Freiheit und Ordnung in alteuropäischen Stadtgesellschaften », dans *eid.* (dir.), *Stadtregimen und Bürgerfreiheit. Handlungsspielräume in deutschen und italienischen Städten des Späten Mittelalters und der Frühen Neuzeit*, Göttingen, 1994, p. 9-34.

7. Jacques CHIFFOLLEAU, *La Comptabilité de l'au-delà : les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du Moyen Âge*, Rome, 1980. On complètera cette lecture classique par le réexamen de ses sources testamentaires mené à nouveaux frais par le même auteur dans l'optique du rapport entre individu et communauté [« Note sur le polycentrisme religieux urbain à la fin du Moyen Âge », dans Patrick BOUCHERON et Jacques CHIFFOLLEAU (dir.), *Religion et société urbaine au Moyen Âge. Études offertes à Jean-Louis Biget par ses anciens élèves*, Paris, 2000, p. 227-252], ainsi que par le stimulant article de Catherine VINCENT, « Y a-t-il une mathématique du salut dans les diocèses du nord de la France à la veille de la Réforme », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 77, 1991, p. 137-149.

8. Voir notamment le cas allemand présenté par Olivier RICHARD, « Les testaments de la fin du Moyen Âge dans l'espace germanique », *Bulletin d'information de la Mission Historique Française en Allemagne*, n°42, 2006, p. 97-108.

ped du Vercors par le second, assez loin de son couvent dominicain de Clermont, sont exemplaires des problèmes fondamentaux qu'il reste à mieux éclaircir. En amont, pourrait-on dire, ils concernent la perméabilité entre groupes et structures, dans l'enseignement — autour des *studia* mendians notamment — et plus largement la transmission culturelle ; en aval, la façon dont était conçue et énoncée la croyance chrétienne et son expression, la prière, dans un monde dont des pans entiers furent communs avec celui de la *clergie*, aux contours extrêmement flous⁹. En acceptant de décrire, à la demande d'un religieux chartreux de Villeneuve-lès-Avignon, une image exposée devant les fidèles d'une église pendant les fêtes pascales, puis en choisissant de conserver cette description, voire de l'insérer dans un florilège d'écritures pieuses qui ont fait l'objet d'une appropriation intellectuelle, spirituelle et affective de sa part, Pons de Thesa nous dit quelque chose de lui en tant qu'individu. Il en dit plus, en tout cas, que les compositions de chroniques réalisées vers 1270 dans l'entourage de l'évêque de Clermont et dont Damien Marcon a repris le complexe dossier des généalogies entremêlées. L'anonymat quasi-complet des auteurs de ce travail de compilation n'est pas du même ordre que le flou identitaire entourant les textes de Pons de Thesa et Guillaume de Lyre. Entre les deux ensembles, près de trois siècles et une bascule majeure de l'histoire de la civilisation occidentale, mutation culturelle et intellectuelle que l'on peut commodément appeler « Renaissance » ; mais surtout, des différences dans les genres et les finalités de la production écrite, avec la conscience croissante de l'utilité d'un « pouvoir historiographique » qu'au cours de la décennie 1270 Alphonse X le Savant tâchait déjà d'instrumentaliser au service de la royauté castillane¹⁰.

À la faveur de la genèse de l'État moderne à la fin du Moyen Âge, l'écriture de l'histoire devint moins le lieu de la réflexion politique que de la construction d'un discours didactique mis en œuvre et contrôlé par le Prince à des fins de communication culturelle — ou pour parler plus crûment, de propagande. Mais à Clermont, le pouvoir fort était celui d'un évêché, pas celui d'un royaume ou d'une principauté, au cœur d'un territoire qui par ailleurs n'était pas un espace de marge politique. En outre ni la ville, ni l'Auvergne ne comportait d'université et n'a donc participé au grand mouvement de multiplication de ces centres d'études qui, dans les deux derniers siècles du Moyen Âge, produisirent chaque année des dizaines de gradués ès Arts ayant pris goût au raisonnement intellectuel et à la discussion. Un tel bouillonnement culturel accroissait la propagation des idées, mais aussi la potentialité d'hérésie. Par-delà d'éventuelles lacunes documentaires, c'est dans la perspective de ce mélange d'intégration politique et de relatif effacement du milieu culturel qu'il faut interpréter le petit nombre de sources locales qui disent la croyance et davantage encore la mauvaise croyance. Qu'il faut aussi interpréter, plus largement et au moins en partie, la faiblesse de la production de textes à caractère littéraire dans leur prétention, voire leur qualité. Dans ce domaine, en effet, il semble que l'on ait peu écrit aux XIV^e et XV^e siècles en Auvergne et notamment à Clermont, ville dont le prestige n'était pourtant pas négligeable. La conjugaison du poids politique — au sens originel du terme — de l'évêque et du milieu canonial, d'une part, avec le caractère limité des structures de production culturelle et de l'autonomie municipale d'autre part, a sans doute eu des effets de sclérose dans cer-

9. Sur les pratiques du notaire, voir en particulier Raimondo MICHETTI (éd.), *Notai, miracoli e culto dei santi. Pubblicità e autenticazione del sacro tra XII^e XV^e secolo. Atti del Seminario internazionale, Roma, 5-7 dicembre 2002*, Milan, 2004, p. 237-256 et L. VIALLET, « Le salaire de la plume. Prières de notaires et de copistes à la fin du Moyen Âge (XIV^e-XVI^e siècles) », dans Jean-François COTTIER (éd.), *La prière en latin, de l'Antiquité au XVI^e siècle : formes, évolutions, significations, Actes du Colloque de Nice (15-17 mai 2003)*, Turnhout, 2006, p. 291-314.

10. Voir Georges MARTIN, « Alphonse X et le pouvoir historiographique », dans Jean-Philippe GENET (éd.), *L'histoire et les nouveaux publics dans l'Europe médiévale (XIII^e-XV^e siècles). Actes du Colloque international organisé par la Fondation Européenne de la Science à la Casa de Velázquez (Madrid, 23-24 avril 1993)*, Paris, 1997, p. 229-240.

tains domaines. Mais elle a participé de la construction d'équilibres spécifiques, dont témoigne notamment le rôle important dans l'économie globale de la société clermontoise, comme l'a montré Alexis Fontbonne, des associations de clercs rattachés à la cathédrale et aux collégiales¹¹. *Religio, religare* ? Assurément.

Les huit textes présentés dans ce volume sont issus des travaux menés par de jeunes chercheurs de l'université Blaise-Pascal lors de leur Maîtrise ou de leur Master, à partir de dossiers documentaires tirés des fonds locaux¹². S'est joint à eux un conservateur de la Bibliothèque Communautaire et Inter-Universitaire de Clermont-Ferrand, Christophe Vellet, qui leur a apporté sa compétence pour déjouer certains pièges de la paléographie et a eu plaisir à figurer à leur côté dans un livre. Catherine Vincent, dont tous avaient lu les belles enquêtes sur le mouvement confraternel et les usages médiévaux de la lumière, a eu la gentillesse d'accepter d'accoler son nom aux leurs ; qu'elle en soit chaleureusement remerciée. Bernard Dompnier a accueilli ce volume parmi les publications du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC) de l'université Blaise-Pascal, en accordant sa confiance à une entreprise qui lui rappelait sans doute celle que lui-même avait menée à bien avec ses *Vocations d'Ancien Régime*¹³, et Jean-Luc Fray a suivi le parcours d'apprentis historiens dont il a évalué les travaux avec conscience et bienveillance. Merci à eux deux, toujours attentifs, également, à l'auteur de ces lignes. Écriture, langue, outillage mental et références culturelles d'un monde très différent — et si proche — du nôtre, autant d'obstacles à surmonter pour de jeunes pousses. Une société a les défis individuels qu'elle mérite ; ceux qui sont présentés ici, d'une absolue inutilité économique, ont quelque chose de rassurant.

11. Sur les associations du clergé « auxiliaire » des grandes églises séculières, je me permets de renvoyer à L. VIALLET, « Les communautés de prêtres des cathédrales et collégiales dans les villes de la fin du Moyen Âge : modèle canonial, réseaux sociaux et identité urbaine », *Les associations de prêtres en France du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Actes du Colloque de la Société d'histoire religieuse de la France (Clermont-Ferrand, 15-17 septembre 2005), *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. 93, n°230, 2007, p. 213-227.

12. Ces travaux ont été réalisés sous la direction de Ludovic VIALLET, à l'exception du mémoire de deuxième année de Master de Damien MARCON et du mémoire de Maîtrise de Fabien SALESSE, dirigés respectivement par Jean-Luc FRAY et Thierry WANEGFFELN.

13. Bernard DOMPNIER (dir.), *Vocations d'Ancien Régime. Les gens d'Église en Auvergne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Clermont-Ferrand, 1997 (*Revue d'Auvergne*, t. 111, n°3-4).